

HEBDO ECLAIRAGE

Chaque semaine, l'actualité du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Cattenom



Du 6 au 12 juillet 2019

Production

L'unité de production n°1 est en arrêt programmé pour maintenance et renouvellement du combustible depuis le samedi 11 mai 2019.

Les unités de production n°2, 3 et 4 sont connectées au réseau électrique national.



Evénement significatif

Le mardi 9 juillet 2019, la centrale de Cattenom a déclaré un évènement significatif environnement à l'Autorité de Sécurité Nucléaire. Cette déclaration fait suite à la perte de fluide frigorigène sur un système de climatisation de l'unité de production n°3.

Sécurité du personnel

Les équipes de la centrale sont intervenues le mercredi 10 juillet suite à un dégagement de fumée survenu dans un local (dans la partie nucléaire des installations) au niveau d'un coffret électrique qui alimente un ventilateur de l'unité de production n°1. Le coffret électrique a immédiatement été mis hors tension ce qui a stoppé immédiatement le dégagement de fumée. Conformément à nos procédures, les pompiers ont été appelés et ont confirmé l'absence de feu.

Actualité

La centrale de Cattenom a accueilli début juillet une vingtaine de saisonniers pour la saison estivale. Nous souhaitons la bienvenue à ces jeunes étudiants qui ont intégré différents services pour un mois à la découverte de nos métiers du nucléaire.



Une réunion à destination des professionnels de santé



Jeudi 4 juillet une réunion a été organisée auprès des professionnels de santé (pharmaciens et médecins) au Casino de Cattenom. Cette réunion a été organisée dans le cadre de la campagne de distribution d'iode qui aura lieu à la rentrée suite à l'extension du périmètre PPI (Plan particulier d'intervention). Ce projet est porté par la centrale de Cattenom, la préfecture de la Moselle et l'ASN. L'objectif de cette rencontre était de donner toutes les informations aux professionnels de santé afin qu'ils puissent répondre aux interrogations des riverains. 71 communes supplémentaires sont désormais incluses dans l'aire du PPI dont le rayon a récemment été étendu de 10 à 20 km.

